

DES VILLERS



Localisation

80710 Quevauvillers



Contexte réglementaire

C'est une Petite Unité de Vie (PUV) régie par le décret n°2005-118 du 10/02/2005, et dont la médicalisation est mise en œuvre selon l'option 3 de la circulaire DGAS du 17/05/2006 (intervention des services de soins infirmiers à domicile). Il s'agit d'une résidence non habilitée à l'Aide Sociale Départementale (ASD), mais éligible à l'Aide Personnalisée au Logement (APL). Au titre de substitut de domicile, les résidents classés dans les GIR 1 à 4 bénéficient de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile.

Ouverture

Juin 1995

Statut juridique

Gestion municipale

Capacité d'accueil autorisée par le Conseil Général

20 résidents

Population accueillie

Personnes âgées de plus de 60 ans autonomes et en perte d'autonomie, issues de tous les régimes de retraite.

Affiliée à la Fédération Nationale des Marpa.

Membre du réseau des Marpa de Picardie, sous convention d'assistance à la gestion avec la MSA.

Taux d'occupation

82,15 % (2010)

Moyenne sur les trois dernières années : 83,10 %

GMP

Au 1^{er} janvier 2011 : 305

adresse

18, bis rue de Sainneville
80710 Quevauvillers

Président

Dominique DUSSUELLE

Responsable de la structure

Nicole MORIAME

Repères

Propriétaire du bâtiment

Commune de Quevauvillers

Financement du bâti :

- subventions (44%) : Etat (DDR), Région (FRAPP), Département (aide à la création), MSA de Picardie ;
- autofinancement de la collectivité propriétaire (7,60%) ;
- emprunt PLS (48,40%).

Gestionnaire

Commune de Quevauvillers

Budget annexe de la commune, constitué essentiellement des prestations facturées aux résidents (env. 300 K€) :

- coût mensuel hors repas : 835 €
- coût mensuel pension complète : 1 210 €

